

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 janvier 2015.

Présents : Mrs Collet Y, Foucher J, Manzini, JM Pattyn JM, Samson PH, Mmes Buisson F, Gabanou L Martin I. Mme Ropars F, Mr Martin G.
Absents excusés : Mr Varen J.

SIVOS : Un CRR de la dernière réunion à été présenté au conseil municipal, et suite au refus de subvention d'une école neuve par le conseil général, il a été demandé par la commune de la Heunier, une réunion extraordinaire avec l'ensemble des participants du SIVOS, le conseil général et l'académie pour fixer l'orientation de l'avenir de notre école.

Budget 2014 : Un point a été fait sur le budget 2014, un excédent sur le fonctionnement et l'investissement sera reporté sur l'année 2015.

Délibération CAPE. Une délibération a été prise autorisant l'occupation du domaine public routier communal par la régie eau potable de la CAPE pour l'année 2015.
Une délibération a été prise pour s'opposer au transfert volontaire de la compétence en matière de document d'urbanisme à la CAPE.

PLU : Une présentation du PADD (plan d'aménagement et de développement durables) a été faite à l'ensemble du conseil municipal. Une réunion publique est planifiée pour le 12 mars à 18h30 à la salle communale, une convocation sera distribué et affiché en mairie.

Lotissement du Clos. Un recours va être déposé auprès du lotisseur pour non-respect et disfonctionnement de l'écoulement d'eau de pluie.

DIVERS : Date à retenir : le repas des anciens à été planifié le dimanche 22 mars au manoir de la Chapelle Réanville. Il sera distribué des invitations aux personnes concernées.

La séance est levée à 11h30

